



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE CHIDRAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES :
En exercice : 12
Présents : 10
Votants : 9+1 pouvoir

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mars à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick KINDT.

Date de Convocation : 13 mars 2024

Présents : Marie-Thérèse BALDUCCI, Thierry DIONNET, Audrey FABRE, Patrice GUILHOT, Marie-Paule HERMET, Patrick KINDT, Carmen MORENO, Jean-Paul PARRAIN, Maxime PERON, Catherine SZEZUREK.

Absent Excusé : Frédéric MANGANE.

Absent : Patrick ROCCAZZELLA

Pouvoir : Frédéric MANGANE donne pouvoir à Thierry DIONNET.

Catherine SZEZUREK est élue secrétaire de séance.

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Patrick KINDT, Maire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par le Maire et ordonnateur, Monsieur Patrick KINDT, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Monsieur le Maire se retire pour laisser les membres présents voter le Compte Administratif 2023.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	4 869,58 €			136 731,51 €	4 869,58 €	136 731,51 €
Opérations de l'exercice	106 311,84 €	62 073,44 €	303 121,04 €	347 878,78 €	409 432,88 €	409 952,22 €
TOTAUX	111 181,42 €	62 073,44 €	303 121,04 €	484 610,29 €	414 302,46 €	546 683,73 €
Résultats de clôture	49 107,98 €			153 838,71 €	0,00 €	104 730,73 €
Restes à réaliser			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	111 181,42 €	62 073,44 €	303 121,04 €	484 610,29 €	414 302,46 €	546 683,73 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	49 107,98 €	0,00 €	0,00 €	153 838,71 €	0,00 €	104 730,73 €

- 1- Constate, pour la comptabilité les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 2- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 3- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Nombre de Votants : 12
Nombre de Pour : 9 + 1 pouvoir
Nombre de Contre : 0
Nombre d'Abstentions : 0



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme :
Le Maire,
Patrick KINDT